

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 33 (1971)
Heft: 6

Rubrik: Nouvelles des sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles des Sections

Section vaudoise

Assemblée générale

Cette importante section groupant actuellement plus de 3600 membres a tenu son assemblée générale à Morges, siège de l'association, sous la présidence de M. Edouard Guidoux de Cronay. Parmi les personnalités présentes on remarquait M. Jean-Jacques Glayre préfet du district de Morges, M. André Desgraz chef du service de l'agriculture, M. Pierre Giddey chef du service des automobiles et le caporal Blanchoud représentant la gendarmerie vaudoise.

Il résulte du rapport présidentiel que l'activité de l'association a été très importante en 1970. Comme de coutume, des cours gratuits pour les jeunes conducteurs de tracteurs (14 à 18 ans) ont été organisés au printemps et en automne en accord avec le service des automobiles; 243 jeunes gens ont participé à ces cours.

Le centre de cours de Grange-Verney-sur-Moudon pour la Suisse romande devrait être davantage fréquenté par les agriculteurs.

Certaines maisons pétrolières continuent à accorder des ristournes à l'association sur les fournitures de carburants et lubrifiants à ses membres. Malheureusement, ces maisons sont maintenant moins généreuses qu'auparavant et le comité se préoccupe de la chose.

Une résolution a été votée à l'unanimité par l'assemblée, adressée à la direction générale des douanes, aux fins d'obtenir pour les agriculteurs la rétrocession de la totalité des droits de douane perçus.

Une des principales activités de l'association l'an passé a été de faciliter l'acquisition de feux arrière et clignotants et sièges dits de santé pour les véhicules agricoles des membres de l'association. La caisse a contribué à ces actions pour un montant d'environ 8000 francs.

Une fois de plus, le comité a insisté auprès de ses membres pour les engager à

stocker du carburant pour une période d'une année voire deux ans.

Il a relevé également l'utilité du service de consultations et interventions juridiques gratuit assuré par Me Michon, avocat à Lausanne.

Le journal „Le Tracteur“ qui paraît 15 fois par année depuis 32 ans est très apprécié des membres et les relations avec le secrétariat central de l'Association suisse à Brougg sont excellentes.

A l'unanimité, l'assemblée a décidé de porter la cotisation annuelle à 14 francs.

En 1971 le comité de l'association poursuivra son activité en insistant surtout sur le problème de lutte contre les accidents. A ce propos, M. Paul Marti, chef de ce service pour la Suisse romande, a présenté un film très suggestif relevant les études et expériences faites en Allemagne à propos des cabines de sécurité.

Les membres ont ensuite eu le privilège d'entendre une conférence de M. Paul-René Martin secrétaire du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. Le conférencier a présenté une magistrale leçon d'économie politique parlant notamment de l'évolution du taux de l'intérêt au cours de ces dernières années, des causes de l'inflation et de quelques-uns des remèdes pour essayer de la juguler.

Une intéressante discussion suivit cet exposé au cours de laquelle plusieurs personnalités insistèrent de nouveau sur l'adaptation du revenu agricole aux conditions de vie actuelle.

M. Glayre apporta la conclusion à cette intéressante assemblée, étant persuadé que comme de coutume le peuple suisse fera preuve de sagesse, résoudra ses problèmes dans la légalité de manière à donner satisfaction à la paysannerie suisse.

Ajoutons encore que depuis 18 ans la gérance de l'Association vaudoise de propriétaires de tracteurs est assumée par le notaire Marc Emery, à Morges, et ses collaborateurs, MM. Paul et Bernard Martin.

E.